

XP X43-269

AVRIL 2012

www.afnor.org

Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients Normes en ligne. ;
Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit,
même partielle, sont strictement interdites.

This document is intended for the exclusive and non collective use of AFNOR Webshop
(Standards on line) customers. All network exploitation, reproduction and re-dissemination,
even partial, whatever the form (hardcopy or other media), is strictly prohibited.



**DOCUMENT PROTÉGÉ
PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans accord formel.

Contacteur :
AFNOR – Norm'Info
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél : 01 41 62 76 44
Fax : 01 49 17 92 02
E-mail : norminfo@afnor.org

Normes en ligne

Pour : EURO SERVICES LABO

Client : 12545500

Commande : N20120427-4891

le 27/04/2012 à 22:50

Diffusé avec l'autorisation de l'éditeur

Distributed under licence of the publisher

Qualité de l'air

Air des lieux de travail

Prélèvement sur filtre à membrane pour la détermination de la concentration en nombre de fibres par les techniques de microscopie : MOCP, MEBA et META — Comptage par MOCP

- E : Air quality — Workplace atmospheres — Sampling on membrane filters for the determination of the fibre number concentration by microscopic techniques: phase contrast optical microscopy, scanning electron microscopy analysis and transmission electron microscopy analysis — Counting by phase contrast optical microscopy
- D : Luftbeschaffenheit — Luft am Arbeitsplatz — Probenahme auf Membranfilter zur Bestimmung der Faserzahlkonzentration durch Mikroskopiemethoden: Phasenkontrast-Lichtmikroskopie (MOCP), elektronische Mikroskopie mit analytischer Abtastung (MEBA), elektronische Mikroskopie mit analytischer Transmission (META) — Zählung mittels MOCP

Norme expérimentale

publiée par AFNOR en avril 2012.

Les observations relatives à la présente norme expérimentale doivent être adressées à AFNOR avant le 1^{er} mai 2015.

Remplace la norme expérimentale XP X 43-269, de mars 2002 qui reste en vigueur au titre de la Réglementation qui la cite.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document concerne la détermination de la concentration en nombre de fibres en suspension dans l'air des lieux de travail par les techniques de microscopie.

La méthode décrite peut être utilisée pour la vérification du respect des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) définies par le Ministère du travail pour les substances concernées.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : air, qualité, pollution atmosphérique, local de travail, protection de la personne, détermination, concentration, densité de particule, fibre, poussière, prélèvement d'échantillon, microscopie, microscope optique, filtre, membrane, calcul, erreur.

Modifications

Par rapport au document remplacé, révision de la norme.

Corrections



Membres de la commission de normalisation

Président : MME JARGOT — INRS

Secrétariat : MME SAILLET — AFNOR

M	ARNOULD	LCB — LABORATOIRE DE CHIMIE ET DE BIOLOGIE
MME	BELFORT	DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
MME	BELVA-BESNET	SANOFI CHIMIE
MLLE	BERNARD	LHCF ENVIRONNEMENT
MME	BILLON-GALLAND	DEPARTEMENT DE PARIS — LEPI
M	BLONDEL	LABORATOIRE DE ROUEN SAS
M	BONFILS	SYRTA
M	BONTEMPS	EUROFINS ASCAL ENVIRONNEMENT
M	CALLAIS	SOCOTEC INDUSTRIES
M	CALVEZ	DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
M	CHAMPION	ETHERA
MME	CHOUVET	ITGA PRYSM
MME	DARLES BLEIBEL	L3A — L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L(AIR
M	DELAHAYE	AD AIR SOLUTIONS
MME	DELANGLE	IRH INGENIEUR CONSEIL
M	DESVILLES	L3A — L'AGENCE DE L(ANALYSE DE L(AIR
MME	DUBOIS	EUROFINS HYGIENE DES LIEUX DE TRAVAIL
M	DUEDAL	EURO SERVICES LABO
M	DURIF	INERIS
MLLE	EUDES	LCPP — LABO CENTRAL PREFECTURE DE POLICE
MME	EYPERT-BLAISON	INRS
M	FALQUET	ITGA PRYSM
M	FEREZOU	RATP
MLLE	GOETTMANN	EUROFINS ASCAL ENVIRONNEMENT
MME	GOMBERT	RENAULT SAS
M	GORNER	INRS
M	GRAPINET	SYRTA
MME	GRIMALDI	ARKEMA FRANCE — CRRA
MLLE	GUILLEMOT	SGS MULTILAB
MME	HARVIER	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
M	HENRY	BUREAU DE NORMALISATION DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT
MME	JARGOT	INRS
MME	KERAUTRET	VILLE DE PARIS — LABORATOIRE D'HYGIENE
MME	KLINGUER	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
M	LANGLOIS	INRS
MME	LARBRE	VILLE DE PARIS — LABORATOIRE D'HYGIENE
MME	LEROY	VEOLIA ENVIRONNEMENT RECHERCHE INNOVATION
M	LEROY	EUROFINS ASCAL ENVIRONNEMENT
M	LLINARES	EPE CABINET LLINARES
M	MALET	KAEFER WANNER
MME	MATERA	INRS
M	MERCIER	APAVE SUDEUROPE SAS
MME	MONNERAIS	FCBA
M	MOUTARD	COFRAC
M	MUCKENSTURM	CAE SAS — CTRE D'ANALYSES ENVTLLES
MME	PAILLAT	ANSES
M	PAURICHE	RATP
M	PEREIRA	SGS MULTILAB
M	PICHERIT	TECHNILAB
MME	QUERON	INERIS
M	RABET	TECORA
M	ROBERT	SYRTA
M	ROBINE	CSTB
MME	ROPERT	LCPP — LABO CENTRAL PREFECTURE DE POLICE
M	ROUSSET	INRS
M	SCHEFFLER	EUROFINS ASCAL ENVIRONNEMENT
M	SLOIM	LCPP — LABO CENTRAL PREFECTURE DE POLICE
M	SOULIER	BUREAU VERITAS
M	SUTTER	INRS
M	THIEBAUD	ARKEMA FRANCE — CRRA
MME	UZZAN	BUREAU VERITAS
MME	VAVRAND	SYRTA
M	VINCENT	INRS